

Le recyclage des médicaments

On n'y pense pas toujours, or il s'agit d'un geste nécessaire pour notre environnement : rapporter nos médicaments inutilisés ou périmés en pharmacie. Avant le 1er janvier 2009, ces médicaments collectés étaient redistribués dans les pays en voie de développement par l'intermédiaire d'ONG. Mais une directive européenne interdit désormais cette pratique.

Activité 1 Des voix et des sons

1) Les locuteurs. Cochez la bonne réponse en fonction de ce que vous entendez.

a) Dans cet extrait, on entend :

deux journalistes et une personne interviewée. une journaliste et deux personnes interviewées.

b) Les personnes interviewées parlent : en même temps. l'une après l'autre.

c) On entend les questions que la journaliste pose :

à la première personne interviewée. à la deuxième personne interviewée.

2) L'extrait. Cochez la bonne réponse.

De quoi s'agit-il ? d'un débat d'une chronique d'un reportage

Activité 2 Les personnes interviewés

Qui sont-ils ? Cochez les bonnes réponses dans le tableau en fonction de ce que vous entendez.

		1 ^{ère} personne	2 ^e personne
Comment s'appelle-t-il ?	Jean-Marc Merle		
	Dominique Livet		
Quel est sa fonction ?	pharmacien		
	président d'une association		
Qu'apprend-on sur lui ?	Il travaille pour Pharmacie Humanitaire Internationale.		
	Il travaille dans le XV ^e arrondissement de Paris.		
De quoi parle-t-il ?	de l'interdiction de redistribuer les médicaments		
	de la récupération et de la destruction des médicaments non utilisés		
Que fait-il ?	Il fait des recommandations aux clients.		
	Il dénonce l'attitude du gouvernement français.		

Activité 3 Le processus de recyclage des médicaments

1) Dans quel ordre s'opère la récupération des médicaments ? Numérotez dans le tableau :

Les médicaments	sont envoyés pendant la nuit sur le lieu de leur destruction.	
	sont ramenés par les clients de la pharmacie.	
	sont descendus dans une pièce à la cave de la pharmacie.	

2) Recommandation et justification du pharmacien. Complétez les phrases par les propositions en italique : *processus; toxiques; détrit*us. Aidez-vous des synonymes entre parenthèses.

Les clients ne doivent pas mettre les médicaments avec les autres (déchet) Les médicaments contiennent des produits très (nocifs)..... il faut donc qu'ils suivent un (procédé) particulier de destruction

3) Les risques. Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) en fonction de ce que vous entendez.

a) Selon le pharmacien, jeter ses médicaments constitue un risque pour :

- l'industrie pharmaceutique. l'environnement. les individus. les animaux.

b) Pour illustrer un de ces risques, Dominique Livet donne l'exemple des personnes qui :

- vendent leurs médicaments inutilisés. récupèrent des médicaments dans les poubelles.
 jettent leurs médicaments en pleine nature. organisent un trafic de faux-médicaments.

Activité 4 La difficile situation des ONG

1) Les propos de Jean-Marc Merle. Répondez aux questions suivantes.

a) Comment s'exprime-t-il ? Cochez la bonne réponse.

- Il parle : à la 1ère personne du singulier (« je »)
 à la 1ère personne du pluriel (« nous »)

b) Pourquoi ? Répondez à la question en faisant une phrase.

.....
.....

2) L'attitude du gouvernement selon Jean-Marc Merle. Cochez la bonne réponse.

a) En 2007, le gouvernement a voté une loi visant à : O supprimer le trafic de médicaments.

- interdire la redistribution des médicaments inutilisés.
 réduire la production de médicaments génériques.

b) Xavier Bertrand, alors ministre, avait promis que :

- de nouveaux postes seraient créés dans plusieurs ONG.
 le ministère de la Santé publierait un rapport officiel.
 les associations recevraient une aide financière.

c) Il avait également annoncé que des médicaments seraient fournis par :

- l'industrie pharmaceutique.
 la Commission européenne.
 l'École Supérieure de Commerce de Paris.

d) Or, Jean-Marc Merle pense que le gouvernement français :

- va tenir les promesses qu'il a faites aux ONG.
 a trahi les ONG.
 a perdu le contrôle de la situation.

2) Les conséquences. Cochez la bonne réponse.

a) Actuellement, au niveau international, les ONG :

- poursuivent leur action malgré les difficultés.
 sont contraintes de stopper leurs activités.
 ont touché une première vague de subventions.

b) Sur la question du recyclage humanitaire, les principales victimes sont donc :

- les pays industrialisés.
 les pays asiatiques.
 les pays en voie de développement.



Sources bibliographiques et autres :

http://www1.rfi.fr/lffr/articles/124/article_3609.asp